

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **113 (1987)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Département des travaux publics de la République et canton de Neuchâtel	Nouveau Musée cantonal d'archéologie et centre de recherche, Hauterive-Champréveyres (NE), CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton depuis le 1 ^{er} janvier 1986 et inscrits au Registre neuchâtelois, architectes neuchâtelois domiciliés en Suisse, REG A ou B. En outre, 8 bureaux invités	10 avril 87 (31 janv. 87)	23/86 p. B 98
SIA, canton d'Argovie et Ville d'Aarau	Utilisation et aménagement de la zone caserne — rue de la Gare, Aarau, CI	Architectes suisses domiciliés en Suisse ou à l'étranger, architectes étrangers domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1986	10 avril 87 (19 janv. 87)	3/87 p. B 10
Fondation Geisendorf pour l'architecture	Prix d'urbanisme Gottfried Semper 1987, CP	Architectes et urbanistes indépendants ou fonctionnaires, groupements de projets, domiciliés en Suisse	15 avril 87	3/87 p. B 10
Commune de Nidau et chemin de fer Bienne-Täuffelen-Anet (BTI)	Aménagement du quartier de la gare à Nidau, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les districts de Nidau ou de Bienne	30 avril 87 nouveau: (27 oct. 86)	
Communauté de l'Ecole secondaire, Porrentruy/JU	Ecole secondaire à Porrentruy, CP	Arch. inscrits au Registre cantonal des bureaux d'architectes, arch. jurassiens d'origine établis en Suisse, dipl. Hautes Ecoles ou Reg. A, étudiants jurassiens en 4 ^e année d'études des Hautes Ecoles	30 avril 87 (30 nov. 86)	suit
Groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement de la SIA	Quel avenir pour l'aménagement du territoire et l'environnement? CI	Jeunes gens nés à partir de 1958, intéressés à l'aménagement du territoire, en cours de formation professionnelle dans ce domaine ou pratiquant déjà cette discipline	30 avril 87	23/86 p. B 98
Municipalité d'Yverdon-les-Bains	Aménagement sportif et locaux du feu, «Aux Entrepôts», Yverdon-les-Bains, CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis, domiciliés ou originaires de la commune d'Yverdon-les-Bains ainsi que six bureaux d'architectes invités	27 mai 87 (24 février 87)	4/87 p. B 22
Comune di Genestrerio	Sala multiuso, CP	Il concorso è aperto ai professionisti del ramo architettura iscritti all'OTIA: domiciliati nei distretti di Mendrisio e Lugano, o con sede dell'ufficio nei distretti di Mendrisio e di Lugano almeno dal 01.01.1986	9 giugno 87 (14 aprile 87)	
Ville de La Chaux-de-Fonds, Direction des travaux publics	Restructuration du centre ville et aménagement de la place Sans-Nom (100 ans Le Corbusier), CI	Architectes et urbanistes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1987	Nouveau 31 août 87 (dès le 13 avril 87)	7/87 p. B 46
Ville de Moutier	Centre de rencontres, de spectacles et de loisirs, CP	Architectes domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1987 dans les districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier, La Neuveville, Porrentruy et Bienne, ou natifs ou originaires de Moutier	31 août 87 (24 avril 87)	7/87 p. B 46
Municipalité de Nyon	Aménagement du secteur «Colline de la Muraz», Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et reconnus par l'Etat de Vaud au 31 décembre 1986, arch. originaires du canton de Vaud et inscrits au REG A ainsi que dix architectes ou bureaux invités	11 sept. 87 (8 avril 87)	7/87 p. B 46

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Lancy-Sud (GE): liaison architecturale entre deux quartiers, concours d'idées

Résultats

Dans le cadre du plan des zones de construction de Genève, la commune de Lancy est vouée à l'urbanisation depuis vingt-cinq ans. Sur 4,8 km², elle comptait 6000 habitants en 1960, 20000 en 1970 et plus de 23 000 aujourd'hui.

Le concours d'idées lancé par la commune pour une liaison architecturale entre les quartiers du Bachet-de-Pesay et des Palettes s'inscrit dans la ligne du plan directeur de 1982, ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants. La création de liens fonctionnels et animés entre des quartiers actuellement séparés par d'importants axes routiers s'inscrit dans cette recherche.

La liaison projetée doit aussi bien favoriser les activités culturelles et créatrices que doter les quartiers existants de l'équipement commercial complémentaire qui leur manque encore.

Le programme préparé par le jury et les autorités communales était ambitieux par les fonctions à intégrer à l'étude: espaces verts, grande salle polyvalente, quinze locaux de réunion, ludothèque, bibliothèque, salle de musique pouvant servir de cinéma ou de théâtre, dix locaux de musique, commerce, parking, etc.

Palmarès

Sur 104 inscriptions enregistrées, 51 projets ont été remis. Au terme de ses délibérations, le jury a publié le classement suivant:

1 ^{er} prix	Fr. 35 000.-	Bureau Juillard et Bolliger
2 ^e prix	Fr. 30 000.-	Bureau Aristeia et Manuel Baud-Bovy
3 ^e prix	Fr. 25 000.-	Denis Jeanneret et Michel Périllat
4 ^e prix	Fr. 15 000.-	Alain Fauconnet
5 ^e prix	Fr. 11 000.-	Bureau Luisoni, Lin, Bronzino, Dubesset et Schwarz, collaborateurs
6 ^e prix	Fr. 8 000.-	Igor et Werner Francesco
7 ^e prix	Fr. 6 000.-	Krystina Olivet
Achats	Fr. 18 000.-	Jacques Bugna
	Fr. 5 000.-	Rino Brodbeck et Jacques Roulet

Commentaires du jury

Le jury constate que ce concours était difficile, d'une part en raison des contraintes imposées par les bâtiments existants, la complexité du réseau routier et les difficultés de mise en place, d'autre part à cause de l'ampleur du programme.

Il se plaît à souligner l'importance du travail réalisé, la diversité et la qualité des projets présentés.

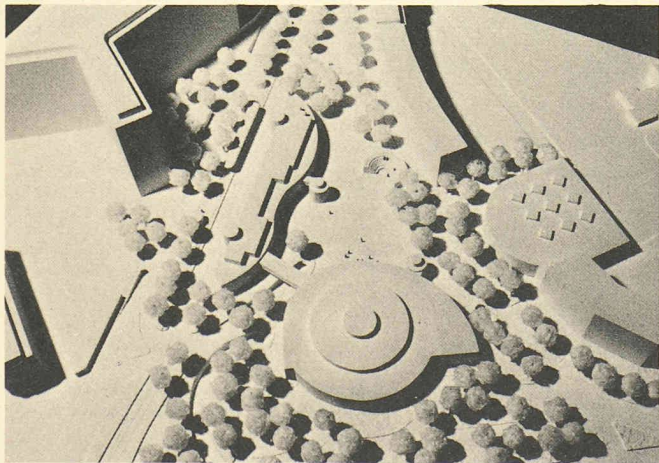
Il constate néanmoins qu'aucune des propositions ne s'est nettement imposée par rapport à l'ensemble.

Apparaissant relativement chargé aux membres du jury, le programme est toutefois parfaitement réalisable dans l'environnement donné. Il convient d'être conscient des difficultés liées au réseau routier ainsi qu'au statut juridique des propriétés.

Le jury recommande à la Ville de Lancy de mandater le lauréat du 1^{er} prix pour la suite des études en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement.

L'exposition publique des projets a lieu du lundi 30 mars au vendredi 10 avril¹, tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 16 h à 20 h, dans le dispositif de protection civile «Anneville», route de Chancy 8, au Petit-Lancy. Le projet primé sera ensuite exposé dans le quartier des Palettes.

¹ Comme il est hélas de tradition, ces dates nous ont été communiquées trop tard pour nous permettre d'en aviser à temps nos lecteurs...



Maquette du 1^{er} prix.

Extension du collège - Grande salle, Corsier-sur-Vevey (VD)

Résultats

Extension du collège

1 ^{er} prix	M. Rodolphe Luscher, arch. SIA-FAS, MM. E. Novello, P. Schmidt, R. Zoss, collaborateurs
2 ^e prix	M. Jacques Gross, arch. EPFZ-SIA, M ^{lle} Sophie Bolli et MM. O. Barras, R. Gross, H. Manzaret, F. Vernet, collaborateurs
3 ^e prix	MM. D. Demetriades et D. Papadaniel, arch. EPFL-SIA, M. M. Ceccaroli, collaborateur
4 ^e prix	M. Jean-Louis Raymond, arch. ETS-EPF-SIA
5 ^e prix	Atelier commun - MM. Blaise Junod, arch. EPFL-SIA, et François Michaud, arch. EPFL
6 ^e prix	M. Vincent Mangeat, arch. EPFL-SIA-FAS, M ^{me} C. Creissels, collaboratrice

Grande salle

1 ^{er} prix	M. Patrick Chiché, arch. EPFL-SIA, MM. A. Fiol et G. Chiché, collaborateurs
2 ^e prix	M. Fonso Boschetti, arch. SIA-FAS, MM. G. Bonnard, M. Wagner, D. Woeffray, collaborateurs
3 ^e prix	M. Alain Porta, arch. SIA
4 ^e prix	M. J.-D. Baechler, arch. EPFL-SIA, MM. P. Pithoud, C. Lanzos, F. Lanzos, F. Divorne, H. Tissot, Y. Kuster, collaborateurs
Achat	M. Lucas Merlini, arch.

Une fois de plus, pour sommaire qu'elle fût, l'annonce de ces résultats nous est parvenue largement trop tard pour publier à temps les dates d'ouverture de l'exposition des projets (28 mars-5 avril).

Information sur les concours: appel aux organisateurs

Le hasard fait que nous publions ci-dessus les résultats de deux concours, pour lesquels nous devons déplorer l'impossibilité d'annoncer en temps utile les dates des expositions des projets, au moment même où notre collègue Bruno Odermatt, rédacteur d'architecture de *Schweizer Ingenieur und Architekt* et secrétaire de la commission SIA des concours, consacre dans sa revue un article au même thème¹.

Bien que son périodique paraisse chaque semaine, il n'est pas logé à meilleure enseigne que nous, quant à l'actualité de ses communiqués. Ses remarques méritent l'attention des organisateurs de concours et valent également pour nous, c'est pourquoi nous les résumons ici.

Relevant les efforts constants fournis par sa revue (comme par la nôtre, du reste), pour tenir les lecteurs au courant de la vie des concours de la façon la plus complète et la plus actuelle possible, Bruno Odermatt souhaite voir une amélioration porter sur trois points.

Annnonce de concours

Depuis plusieurs années, on constate une tendance à raccourcir les délais impartis pour le retrait de la documentation. Naguère, il était possible de se procurer le programme et les plans des concours publics pratiquement jusqu'à la date de reddition. Aujourd'hui, ces délais sont souvent si courts qu'il devient im-

possible de les publier à temps dans la presse professionnelle.

En ouvrant un concours public, les organisateurs sont tenus de donner à toute personne admise à participer le temps de prendre connaissance de cette ouverture. Cela est particulièrement vrai lorsqu'on donne l'origine de la commune comme critère de participation: dans un tel cas, un architecte habitant loin de sa commune d'origine ne peut être informé que par la presse professionnelle d'un concours auquel il aurait accès. Pour un concours public, un délai de retrait de la documentation d'au moins quatre à cinq semaines devrait être la règle, le délai de reddition restant inchangé.

Exposition

La date des expositions est malheureusement communiquée la plupart du temps trop tard ou si près de la fermeture qu'on cause plus de mécontentement que de satisfaction à la publier.

Pour *Schweizer Ingenieur und Architekt*, paraissant chaque jeudi, une publication est possible si l'information arrive le jeudi précédent. Pour *Ingénieurs et architectes suisses*, ne paraissant que tous les quinze jours, cette information doit nous parvenir au plus tard à 8 h le lundi précédant la parution. Dans les deux cas, un coup de fil - toujours si facile - peut à la rigueur suffire.

Présentation des résultats

De bonnes photographies de maquettes complètent (ou remplacent, en cas de nécessité) les plans des projets primés. Au cas où c'est un dossier destiné à la presse quotidienne qui est four-

¹ N° 12 du 19 mars 1987, p. 302.

ni, il est méritoire de le compléter d'indications qui y ont disparu, telles que le nom des collaborateurs.

Pour notre part, nous apprécions toujours l'envoi d'un exemplaire du rapport du jury.

Ingénieurs et architectes suisses ne dispose annuellement que de 40% environ de l'espace rédactionnel de sa revue sœur et que d'un rédacteur d'architecture travaillant à 20% de son temps. Il est évident que cela limite nos possibilités de publication des concours. Plutôt que de vouloir tout condenser – et, à la limite, ne plus rien dire –, nous avons décidé de choisir ce qui nous paraît le plus intéressant ou le plus original pour le mettre en évidence.

Cela ne constitue en aucune façon un jugement de valeur sur les concours ne faisant pas l'objet d'une publication ou les projets non illustrés dans un article, mais un compromis entre toutes les contraintes matérielles imposées à la rédaction.

Profitons-en pour exprimer ici notre reconnaissance à tous ceux qui facilitent le travail parfois ingrat, toujours délicat, que constitue la tenue du *Carnet des concours* ainsi qu'aux lecteurs qui nous témoignent leur compréhension voire leur satisfaction.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Actualité

Traitement prometteur de la lymphogranulomatose maligne

Au Radiumhospitalet, à Oslo, les chercheurs ont développé une nouvelle méthode de traitement du cancer des lymphes, consistant à transplanter et à purifier la moelle épinière chez les patients à l'aide de particules monodispersées, ou sphères Ugelstad, du nom du professeur Johan Ugelstad, qui a obtenu l'Oscar des inventeurs, à Paris, pour ses petites boules microscopiques en matière plastique de dimensions entièrement uniformes. Ces boules magnétisées sont inappréciables dans la lutte contre certaines formes de cancer. Elles sont aujourd'hui fabriquées en Norvège mais, vu l'importance de la demande, il est envisagé d'établir un centre de production aux Etats-Unis, grand marché pour ce type de produit. Les sphères Ugelstad constituent un élément important de la nouvelle méthode, qui consiste à enlever au patient sa moelle épinière pour en extraire les cellules cancéreuses. Le patient est traité par radiations et cytotoxines, avant qu'on lui retransplante la moelle à l'aide d'une injection dans le bras. Etant donné que la moelle épinière ne peut pas en souffrir, puisqu'elle a été enlevée, on peut utiliser de plus fortes

doses de radiations et de cytotoxines que ce ne serait le cas autrement.

Cette méthode de traitement, très coûteuse, peut offrir des perspectives nouvelles aux patients qui sont en train de mourir de cette forme de cancer et qui, aujourd'hui, sont traités par radiations et injections de cytotoxines; or, peu d'entre eux guérissent. Grâce à cette nouvelle méthode, les chercheurs du Radiumhospitalet espèrent pouvoir sauver désormais un plus grand nombre de malades.

Il y a experts et experts

Pour étayer leur argumentation, les adversaires de la mise à 380 000 volts de la ligne électrique Galmiz-Verbois ont fait appel, lors d'une émission de télévision, à un Belge, M. Depris, présenté comme un expert en matière de rayonnement électromagnétique. Ses explications ont amené un quotidien à titrer «La chaise électrique de La Côte» le compte rendu de cette intervention. Après une conférence de presse donnée ultérieurement par M. Depris, ce même quotidien lui a dénié toute compétence autre que celle de faire le secret le plus total sur sa formation et son autorité scientifiques.

Dans sa «Lettre ouverte» publiée dans notre N° 26 du 18 décembre dernier sous le titre *Sortir de l'impasse nucléaire*, notre distingué lecteur Pierre Lehmann fait état d'analyses faites par le physicien nucléaire Richard Webb, affirmant notamment que les réacteurs nucléaires d'Europe occidentale sont «potentiellement plus dangereux que le réacteur RBMK de Tchernobyl». Il intéressera peut-être nos lecteurs d'en savoir plus long sur Webb, présenté comme spécialiste en sécurité des réacteurs nucléaires et qui s'exprime de façon aussi catégorique.

A la fin des années septante, Richard Webb, Ph. D., né en 1939, a sollicité de l'*Office of Nuclear Regulatory Commission*, organisme gouvernemental américain, des mandats de recherche dans le domaine de la sécurité des réacteurs à eau pressurisée. Sa demande a été rejetée, le directeur de cet office ainsi que des experts consultés ayant qualifié les assertions de Webb d'illogiques et non fondées [1]. La banque de données de l'Agence internationale pour l'énergie atomique a enregistré du 1^{er} janvier 1981 au 31 octobre 1986 10 727 publications scientifiques consacrées à la sécurité des réacteurs [2]. Aucune n'est due à Richard Webb, mais nombre d'entre elles contredisent ses thèses, notamment en ce qui concerne l'absence de tout calcul théorique et de toute expérience sur l'arrêt des réacteurs à eau pressurisée en cas de panne [3] ou sur l'effet négatif de la présence d'un confinement du réacteur [4]. De même, l'affirmation de Richard Webb selon laquelle les

surrégénérateurs (par exemple Phénix ou Super-Phénix) seraient construits selon le même principe qu'une bombe atomique, par conséquent susceptibles d'exploser de façon analogue, a été reconnue sans fondement scientifique au terme d'une longue enquête menée de 1981 à 1982 sur mandat du Bundestag allemand [5].

Comme l'accident de Tchernobyl l'a démontré, la technique nucléaire comporte sans aucun doute de hauts risques et les mesures de sécurité doivent être à la mesure du danger potentiel. Harrisburg ou Lucens ont fourni la preuve de l'efficacité de ces dernières. Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes à qui ils accorderont crédit en la matière.

- [1] Brookhaven National Laboratory, Associated Universities, Inc., lettre du 15 mai 1982 au professeur A. J. Birkhofer.
- [2] Databank International Nuclear Information System (INIS), Agence internationale de l'énergie atomique.
- [3] *Results from the LOFT (= Loss of Coolant) International Programm*, Enno F. Hicken, David Hicks, G. D. McPherson, journée d'information ASPEA, 3-4 novembre 1986, Zurich.
- [4] *Sicherheitsforschung und Unfallverhütung*, Hans-Henning Hennies, id.
- [5] Jugement du 10 avril 1984 du tribunal administratif de Dusseldorf concernant le réacteur SNR 300, AZ 3K201/75.

«Portraits de l'architecture vaudoise» parmi «Plus beaux livres suisses»

Dans le cadre du prochain Salon international du livre et de la presse, qui se tiendra à Genève en mai prochain, le jury décernera un prix au livre *Portraits de l'architecture vaudoise*, conçu et réalisé par notre confrère Rodolphe Luscher, en collaboration avec Pascal Schmidt, pour les photographies, et Flavia Cocchi de l'Atelier du Nord, pour la couverture. Cet ouvrage est édité par Payot à Lausanne.

Nous sommes heureux de cette distinction à plusieurs titres: pour Rodolphe Luscher d'abord, puisque c'est essentiellement son travail qui se trouve ainsi récompensé, mais aussi pour les Editions Payot, qui voient ainsi qu'un ouvrage, fût-il modeste, qui est consacré à l'activité de créateurs de notre pays et ne se vend pas cher, peut attirer l'attention d'un jury pour un prix de prestige; nous souhaitons que d'autres ouvrages dédiés à l'architecture puissent ainsi voir le jour.

D'autre part, nous incitons nos confrères qui n'auraient pas encore cet ouvrage dans leur bibliothèque, à se le procurer. Et qu'ils songent à lui comme à un instrument adéquat de la promotion de l'architecture de qualité, ou comme à un cadeau pour les éternelles – même si ce conseil paraît prodigé un peu tôt!

F. N.

Vie de la SIA

GSF: assemblée générale

Cette année, l'assemblée générale du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers (GSF), qui a connu une bonne participation, s'est tenue à Zurich, le 23 janvier 1987.

Durant l'année écoulée, le GSF s'est occupé principalement des prises de position sur les études d'impact sur l'environnement (EIE) et sur le nouveau projet de loi forestière, ainsi que de l'évolution du taux d'occupation des jeunes ingénieurs forestiers. L'activité du groupe a également été consacrée à la formation professionnelle et continue et à la défense des intérêts de la profession.

Le président a remercié Luc Chapuis, démissionnaire, pour son activité au sein du comité. Il sera remplacé par Yves Berger, élu par acclamation.

Le comité espère que les membres seront nombreux à participer aux festivités du 150^e anniversaire de la SIA, les 19 et 20 juin à Aarau, et à la journée consacrée au problème «Forêt et gibier» à Coire, le 19 mars.

A. Speich, inspecteur des forêts de la Ville de Zurich, a informé les quelque 60 participants sur le sujet «Der Sihlwald der Stadt Zurich». La grande liberté d'action qu'il propose dans l'exploitation forestière fournira la base d'une discussion dans le cadre du séminaire de Lenzbourg «Forêt et société».

Une information sur le projet du S-Bahn, présenté par l'ingénieur en chef M. Glättli, nous a permis d'apprendre à mieux connaître les impératifs qui se posent aux transports publics de la région zurichoise et les moyens mis en œuvre pour y répondre. Une visite du chantier, l'après-midi, nous a donné l'occasion de découvrir quelques-unes des solutions originales utilisées dans le cadre de la réalisation de ces travaux.

L'impressionnante diversité des difficultés techniques qu'il a fallu maîtriser sur les chantiers confinés à l'intérieur de la ville et dans les tunnels a rappelé aux participants l'intensité que peut atteindre l'utilisation du sol dans les espaces urbains. Cette intensité se trouve encore soulignée par le contraste avec les initiatives en vue de donner aux forêts proches de la ville un caractère plus naturel, afin d'améliorer leur valeur en tant que lieu de détente pour les citadins.

B. Feigenwinter